

**LE SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE  
LA DSDEN DU MORBIHAN**

**RECRUTE**

**POUR SES SEJOURS DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL :**

**ADJOINTS OU ADJOINTES DE DIRECTION**

**ASSISTANTS OU ASSISTANTES SANITAIRES**

**CADRES SPECIALISES SPORTS ET COHESION**

**CADRES DE COMPAGNIES**

**TUTEURS – TUTRICES DE MAISONNÉE**

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :** encadrement des séjours de cohésion de juin et juillet 2022

L'édition 2022 du SNU offre l'opportunité à 50 000 jeunes volontaires de participer à un séjour de cohésion de 13 jours.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 15 jours consécutifs sur les missions suivantes :

<b>Session du mois de juin</b>	<b>Session du mois de juillet</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation du centre/convoyage : 1 jour</li><li>• Durée du séjour : <b>du 12 au 24 juin 2022</b> (13 jours)</li><li>• Rangement du centre/convoyage : 1 jour</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation du centre/convoyage : 1 jour</li><li>• Durée du séjour : <b>du 03 au 15 juillet 2022</b> (13 jours)</li><li>• Rangement du centre/convoyage : 1 jour</li></ul>

Des jours de formation/préparation sont également à prévoir en amont du séjour (à définir avec le ou la cheffe de projet). Les jours de repos compensateur, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés - jusqu'à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

**POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU LES DEUX SESSIONS.**

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :**

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus)

Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour

#### **DESCRIPTION DU DISPOSITIF :**

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 3 étapes successives, dont 2 obligatoires (le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général) :

- Un séjour de cohésion de deux semaines, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (illettrisme, compétences) ;
- Une mission d'intérêt général, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc.

#### **DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE :**

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE :** Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

#### **L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :**

- une équipe de direction : **un ou une cheffe de centre**, un ou deux adjoints ou adjointes de direction (en fonction de la taille du centre) ;
- **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaire.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres)
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs et des tutrices de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

#### **REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI:**

En fonction de la situation statutaire, postes ouverts aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

#### Contrat d'engagement éducatif (CEE) :

Tuteur-tutrice : 68.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé)

Cadres : 91.90 brut par jour (hors indemnité congé payé)

Adjoint-adjointe de direction : 114,90€ brut par jour (hors indemnité congé payé)

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

#### **CANDIDATURE**

Documents (CV+ lettre de motivation) à adresser dans les meilleurs délais à :

**Mme Véronique FORLIVESI, cheffe de projet SNU : [ce.sdjes56-snu@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes56-snu@ac-rennes.fr)**